

Plusieurs des opérations que j'ai rapportées ont été essayées sans succès dans des cas d'hydropachis, sans qu'aucun des chirurgiens ait fait connaître la cause des succès. Je vais faire quelques remarques à ce sujet pour tâcher d'élucider la question. Les individus qui naissent avec une hydropachis simple peuvent être divisés en deux catégories : ceux qui sont forts et bien conformés, et chez lesquels la maladie est tout à fait locale, et ceux qui sont faibles, mal conformés, ayant des anomalies concomitantes, et chez lesquels la maladie locale paraît dépendre d'un vice général de la constitution qui a occasionné en même temps d'autres anomalies. Chez les premiers, la maladie est curable, et on a même vu chez quelques-uns la paraplégie qui accompagnait l'hydropachis disparaître complètement au bout de quelque temps ; chez les seconds, la maladie est incurable, et on peut diagnostiquer que l'opération ne sera pas suivie de succès. Ces circonstances peuvent, je crois, servir à expliquer les succès et les succès.

## ARTICLE III.

*De la teigne.*

La teigne est un exanthème chronique qui a son siège au cuir chevelu. Dans quelques cas, l'éruption s'étend au front, au cou, aux épaules, et même au tronc et aux membres ; dans d'autres infiniment plus rares, elle se montre exclusivement sur ces dernières parties ; mais les faits de cette nature sont si extraordinaires, qu'ils n'ont point empêché les nosologistes de regarder la teigne comme une affection propre à la tête.

On a distingué de tous temps plusieurs espèces de teignes, caractérisées par la forme et la couleur de l'éruption ; on en avait admis autrefois trois et même quatre espèces. M. Alibert en a décrit cinq, savoir : 1<sup>o</sup> la teigne faveuse, 2<sup>o</sup> la teigne granulée, 3<sup>o</sup> la teigne furfuracée, 4<sup>o</sup> la teigne amiantacée, 5<sup>o</sup> la teigne muqueuse.

C'est principalement dans l'enfance, depuis la seconde jusqu'à la dixième année, que cette maladie se manifeste ; on l'observe rarement après la puberté, et plus rarement encore dans l'âge mûr et dans la vieillesse, quoique cela ne soit pas sans exemple. Tous les tempé-

raments ne sont pas également sujets aux diverses espèces de teignes. La première teigne (teigne faveuse) attaque surtout les enfants sanguins et bilieux ; ceux dont la peau est brune et basanée sont plus sujets à la teigne granulée. La teigne furfuracée se présente communément chez ceux dont les cheveux sont d'un châtain clair. La teigne amiantacée s'est constamment offerte à M. Alibert chez les individus adultes et mélancoliques, et la teigne muqueuse chez les enfants dont les cheveux offraient une belle couleur d'or. Cette maladie paraît être due souvent à une disposition originnaire, et on la voit se développer, dans la même famille, chez plusieurs enfants qui n'ont pu la contracter par contagion.

On a regardé aussi comme cause de la teigne les aliments grossiers et indigestes, la malpropreté des vêtements, le lait d'une mère ou d'une nourrice mal portante, ou atteinte de quelque vice scrofuleux, scorbutique ou vénérien. Mais une cause à laquelle, de tous temps, on a le plus communément attribué l'apparition de la teigne, c'est la contagion soit immédiate dans les rapports fréquents qu'ont entre eux les enfants, soit au moyen des vêtements et surtout des peignes qui ont servi à des teigneux. Quoique les effets de cette communication paraissent établis par un grand nombre de faits, on ne peut disconvenir qu'on ne les ait beaucoup exagérés, si on considère combien il a été difficile d'inoculer la teigne dans plusieurs des cas où on l'a entrepris. La marche et les symptômes de la teigne sont différents selon l'espèce de la maladie.

*Teigne faveuse.* — La teigne faveuse commence par un ou plusieurs petits tubercules qui causent de la démangeaison et excitent l'enfant à se gratter. La base de ces tubercules est rouge et leur sommet est blanc ; il suinte bientôt de ce sommet une liqueur visqueuse, qui, en se desséchant, produit une croûte jaunâtre dont le centre est enfoncé ou déprimé. D'abord très-petite et à peine de la grosseur d'un grain de millet, cette croûte prend insensiblement un volume plus considérable, et acquiert quelquefois jusqu'à six lignes de diamètre. Quelque temps après l'apparition du premier bouton, il s'en élève de pareils soit aux environs, soit dans d'autres régions de la tête, et ils suivent toujours la marche que nous venons d'indiquer. Lorsqu'ils sont rapprochés, la réunion de plusieurs tubercules forme des plaques plus ou moins étendues, et quelquefois toute la tête est couverte par une seule croûte, sur laquelle on reconnaît ordinairement



encore les tubercules par l'excavation de leur sommet. La multitude de ces petits enfoncements, semblables jusqu'à un certain point aux alvéoles ou cellules d'un rayon de miel, et la couleur du liquide qui en sort, ont fait donner à cette espèce de teigne le nom de faveuse. La couleur de la croûte est jaune dans le commencement; mais dans la suite, si la maladie est invétérée, cette croûte se dessèche fortement à l'extérieur, et elle prend une couleur blanchâtre due au détrit de la couche extérieure, qui, en quelque sorte usée, se détache en une espèce de farine. Quelquefois il paraît des tubercules faveux sur le front, sur les tempes, sur la nuque et même sur diverses parties du corps. Les plaques croûteuses formées par les tubercules présentent quelquefois des crevasses souvent très-profondes, par lesquelles il se fait un suintement comme purulent, et alors la teigne paraît avoir détruit la peau et pénétré jusqu'à l'os; mais, après la chute des croûtes, on remarque qu'il n'y a aucune destruction du derme. Quand il y a plusieurs plaques séparées, la peau qui se trouve dans les intervalles est ordinairement couverte d'écailles furfuracées. La teigne faveuse excite une démangeaison considérable, qui est augmentée dans la plupart des enfants par une excessive quantité de poux qui fourmillent sur leur tête. Cette espèce de teigne exhale une odeur particulière très-désagréable, qui peut être comparée à celle qui se fait sentir dans les appartements infestés par une très-grande quantité de souris. Si l'on fait tomber les croûtes avec des émollients, l'odeur de souris est remplacée par une odeur fade et nauséabonde, analogue à celle qui s'exhale des os qu'on a fait bouillir avec leurs ligaments.

Lorsqu'on a fait tomber les croûtes en les couvrant avec un cataplasme émollient, on voit le tissu réticulaire privé de l'épiderme, offrant une rougeur dartreuse, et, au bout de vingt-quatre heures, le gonflement de la peau excité par le cataplasme ayant disparu, on y voit de petites ulcérations superficielles par où suinte un liquide visqueux, inodore, jaunâtre ou blanchâtre; on aperçoit aussi une quantité plus ou moins grande de petits abcès épars, non proéminents et au niveau du cuir chevelu, affectant la forme lenticulaire et paraissant être comme autant de centres particuliers d'inflammation. Quand on néglige d'attaquer la teigne faveuse par des moyens convenables et qu'on l'abandonne à ses progrès, l'alopecie en est la suite ordinaire; elle devient presque universelle dans certains sujets. Dans les endroits où les cheveux ont été déracinés, la peau reste lisse et lui-

sante; on aperçoit néanmoins quelques cheveux rares, altérés dans leur tissu ainsi que dans leur couleur, et offrant une apparence lamineuse.

*Teigne granulée.* — La teigne granulée, qu'on nomme aussi *rugueuse*, ne diffère pas essentiellement de la précédente; mais elle n'envahit pas ordinairement un aussi grand espace qu'elle sur le cuir chevelu; le plus souvent elle se place à la partie postérieure et supérieure de la tête; rarement on la voit attaquer les autres parties du corps, elle peut tout au plus atteindre le visage. On la reconnaît à de petites croûtes brunes ou d'un gris obscur répandues sur la tête, et qui ressemblent jusqu'à un certain point à des fragments de mortier grossièrement brisé ou à du plâtre tombé des murs, et sali par l'humidité et la poussière. La surface de ces croûtes est bosselée, inégale, et elle n'est jamais creusée en godet comme dans la teigne faveuse; leur contour est anguleux et d'une irrégularité extrême. Souvent elles sont très-dures, et leur consistance est telle que les cataplasmes ne peuvent les ramollir. Ces croûtes sont d'ordinaire assez distantes les unes des autres, et les intervalles qui les séparent sont couverts d'une grande quantité d'écailles minces, sèches et furfuracées. La teigne granulée exhale une odeur nauséabonde analogue à celle du beurre rance; cette teigne est accompagnée d'une démangeaison très-vive et souvent d'une quantité considérable de poux.

Lorsqu'on a fait tomber les croûtes dont la teigne granulée se compose, le tissu réticulaire paraît privé de l'épiderme. On y observe quelquefois çà et là de petits boutons rouges; d'autres fois la peau est unie, lisse, et elle offre la rougeur dartreuse, les petites ulcérations et les petits abcès cutanés, qui ont lieu dans la teigne faveuse.

*Teigne furfuracée.* — La teigne furfuracée, que l'on désigne encore sous le nom de *porrigineuse*, commence par une légère desquamation de l'épiderme, accompagnée souvent de démangeaisons vives. Il suinte en même temps du tissu réticulaire enflammé une matière ichoreuse qui forme, en se desséchant sur les cheveux, des écailles plus ou moins nombreuses, qui se détachent facilement et tombent en abondance lorsqu'on agite les cheveux ou qu'on les peigne. A mesure que la maladie fait des progrès et qu'elle envahit une plus grande étendue de la tête, les couches des écailles superposées s'épaississent; les plus superficielles offrent une couleur blanche, quel-



quefois roussâtre, en sorte qu'elles ressemblent à un amas de son ou de farine grossière. Lorsqu'on appuie le doigt sur ces écailles, elles cèdent mollement à la pression; quand on est parvenu à en dépouiller entièrement le cuir chevelu, on remarque qu'il est dénué de son épiderme, que sa surface est lisse, polie, luisante, comme vernissée, et d'une couleur rosée.

La teigne furfuracée excite un prurit considérable, et entretient communément une grande quantité de poux. Elle est accompagnée d'une certaine phlogose qui donne lieu à la formation de petites vésicules sur la peau ou à de petites ulcérations: alors elle est humide et accompagnée de l'exhalation d'une humeur glutineuse qui a l'odeur du lait aigri ou corrompu; d'autres fois elle est sèche et absolument inodore. Cette espèce de teigne ne se borne pas toujours au cuir chevelu; elle s'étend quelquefois jusqu'au front, mais jamais on ne la voit sur le reste du corps.

*Teigne amiantacée.* — La teigne amiantacée est la plus rare de toutes; M. Alibert en a le premier donné la description. Elle occupe la partie antérieure et supérieure de la tête, et est spécialement caractérisée par de petites écailles très-fines, de couleur argentine et nacrée, lesquelles, en entourant les cheveux et les suivant dans tout leur trajet, ne ressemblent pas mal à cette pellicule mince et transparente dont les plumes des jeunes oiseaux sont environnées lorsqu'ils sont encore dans leur nid, ou plutôt à cette substance que les naturalistes appellent *amiante*. Quand on coupe avec des ciseaux les cheveux ainsi enduits de cette matière écailleuse, la peau paraît sillonnée; elle est rouge et enflammée, mais bien moins que dans les teignes précédemment décrites. Les démangeaisons sont peu considérables. Comme cette teigne est presque toujours sèche, elle n'exhale aucune odeur sensible.

*Teigne muqueuse.* — La teigne muqueuse a été ainsi nommée, parce qu'elle fournit une matière muqueuse abondante qui enduit et colle les cheveux en masse ou par couches. Elle se déclare ordinairement pendant les deux premières années qui suivent la naissance, et on l'a vue fréquemment accompagner une mauvaise lactation ou une dentition imparfaite et laborieuse; on l'a observée aussi chez les enfants nés de parents scrofuleux, ou sujets à d'autres maladies du système lymphatique ou de la peau.

Cette espèce de teigne est ordinairement caractérisée par des ulcé-

rations superficielles qui altèrent d'une manière particulière le tissu du cuir chevelu, mais qui peuvent se porter au front, aux tempes, aux oreilles, et quelquefois même s'étendre jusqu'au tronc, aux bras et aux cuisses. Ces ulcérations, dont la surface est très-humide, fournissent une matière muqueuse qui suinte de toutes parts, et qui ressemble à du miel corrompu. Cette matière, en se desséchant, forme des croûtes d'une couleur cendrée, jaune ou verdâtre, qui n'empêchent pas une nouvelle quantité de liquide de suinter continuellement des surfaces ulcérées. Dans les endroits de la tête où le cuir chevelu ne présente point ces ulcérations particulières, il s'engorge et s'élève au point d'offrir des inégalités et des bosses plus ou moins considérables. Quelquefois cette tuméfaction celluleuse et cutanée devient très-intense et s'étend jusqu'aux oreilles, qui acquièrent le double de leur volume ordinaire. Les enfants éprouvent une démangeaison vive, qui est encore augmentée si la tête est découverte et exposée au contact de l'air. Ils agitent leur tête et s'efforcent de la frotter contre leurs épaules, et, pour peu que leurs mains soient libres, ils se grattent avec vivacité. Quand on a fait tomber les croûtes, le cuir chevelu paraît moins profondément enflammé que dans les espèces précédentes; il offre dans les endroits dénudés une couleur rouge, rosée ou amarante; sa surface est luisante, constamment humide, et souvent souillée par un mucus d'une apparence caséuse; l'odeur qui s'en exhale a quelque analogie avec celle du lait qui commence à s'aigrir. Il s'opère plusieurs changements dans la manière d'être des enfants pendant la durée de la teigne muqueuse. M. Alibert dit avoir observé que lorsque les croûtes se dessèchent et qu'elles cessent d'être abreuvées de mucus, ils sont mornes, taciturnes, inquiets, mal portants, tandis qu'ils sont gais, et que leurs fonctions s'exécutent avec la plus parfaite régularité, quand cette matière muqueuse coule abondamment.

Tels sont les symptômes et la marche propres à chaque espèce de teigne. La chute des cheveux, remplacés par quelques touffes lanugineuses, blanches, molles et peu allongées, le gonflement et les abcès du tissu cellulaire, l'engorgement des glandes lymphatiques de l'occiput, du cou, etc., la tuméfaction des oreilles, l'irritation et la rougeur des paupières, le larmolement, des douleurs nocturnes atroces, une maigreur extrême qui arrête les progrès de l'accroissement, sont des symptômes communs à toutes les espèces de teignes, lorsque



ces maladies sont parvenues à un degré très-avancé et qu'elles durent depuis fort longtemps; mais on les observe plus souvent dans la teigne favéuse que dans les autres, et cette espèce est aussi la plus fréquente. Il existe quelquefois une altération très-remarquable des ongles chez certains individus atteints de cette espèce de teigne, surtout lorsque la maladie se prolonge longtemps après la puberté. Murray dit avoir vu une jeune fille atteinte de la teigne, chez laquelle l'ongle du petit doigt de la main gauche offrait une difformité et une décoloration remarquables. En coupant cet ongle avec un couteau, on en faisait sortir une humeur glutineuse semblable à celle qui s'échappait de la tête.

La teigne paraît avoir son siège primitif dans le tissu réticulaire, et non dans les bulbes des cheveux, comme la plupart des médecins l'ont pensé. Ce n'est que dans un degré très-avancé de la maladie que ces bulbes deviennent malades et que les cheveux tombent. Quand la teigne commence, le tissu réticulaire s'engorge, prend une couleur rouge; tous les phénomènes de l'inflammation s'établissent bientôt sur le cuir chevelu, et donnent lieu à l'exsudation d'un liquide qui, en se concrétant, forme les croûtes dont nous avons parlé, et qui varient selon l'espèce de teigne. Les papilles nerveuses qui sont comme enchâssées dans le tissu réticulaire sont vraisemblablement le siège des démangeaisons et des cuissons qui tourmentent les malades. Tant que la teigne n'est pas portée à un degré considérable, le *corium* reste intact; mais à mesure que la maladie fait des progrès et étend ses ravages, elle affecte l'épaisseur de la peau, et quelquefois même elle n'épargne ni le tissu cellulaire sous-cutané, ni le péricrâne, ni même les os.

La teigne, après avoir duré un certain temps, disparaît souvent d'elle-même à l'époque de la puberté, et quelquefois même avant cette époque, sans qu'aucun remède ait été employé pour la combattre. Mais l'irritation vive que les teignes graves excitent presque toujours sur le cuir chevelu, les atteintes profondes qu'elles portent aux glandes, au système lymphatique, au tissu cellulaire, ainsi qu'on l'observe surtout dans la teigne favéuse, ne permettent point de confier, dans tous les cas, leur guérison aux seules forces de la nature.

Le diagnostic des teignes est facile, et les symptômes que nous avons énumérés suffisent pour distinguer ces éruptions de toute autre maladie avec laquelle elles pourraient avoir quelque analogie. Quant

au pronostic, il est rare que la vie des malades soit en danger; mais il n'est jamais bien certain que l'usage des remèdes fasse disparaître l'éruption contre laquelle on les emploie: aussi ne doit-on jamais promettre une guérison assurée.

Lorsque la teigne se développe spontanément vers le déclin d'une maladie grave, aiguë ou chronique, ou bien encore lorsqu'elle se montre chez les enfants faibles et valétudinaires, et que son apparition est accompagnée ou suivie d'une amélioration sensible dans leur état, il serait imprudent de chercher à guérir une éruption qui semble liée à ces heureux changements. C'est alors qu'il faut se conformer au précepte d'Ambroise Paré, qui recommandait de ne point entreprendre le traitement de la teigne.

Dans tous les autres cas, il convient de chercher à débarrasser le malade d'une affection aussi dégoûtante et qui n'est pas sans danger. Mais il faut aussi se rappeler qu'une guérison prématurée a souvent été suivie de graves inconvénients, et qu'on ne doit commencer la cure de la teigne que quand elle a persisté pendant un certain temps, et que le malade a été préparé au traitement par des remèdes internes et un régime approprié à son état.

Quoique, dans la plupart des cas, la teigne paraisse être une maladie purement locale, néanmoins l'expérience a appris que pour la traiter convenablement, il faut faire concourir les médicaments internes et le régime avec le traitement local.

Les préparations sulfureuses, antimoniales, mercurielles, les amers, les antiscorbutiques, sont les remèdes internes qu'on emploie avec le plus de succès; on leur associe par intervalles quelques purgatifs doux, dans la vue d'opérer une dérivation salutaire; c'est aussi dans le même but qu'on établit un exutoire au bras. Dans quelques cas aussi où l'urine exhale une odeur très-fétide, les diurétiques doivent être conseillés. Le malade se livrera à un exercice modéré; il fera usage d'une nourriture légère, facile à digérer, et prise en quantité médiocre. Les nourrices dont le lait a peu de consistance conviennent mieux que celles qui fournissent un lait visqueux et épais. Ce précepte est surtout applicable dans la teigne muqueuse, lorsqu'elle est fomentée et entretenue par un lait trop épais ou par une nourriture trop abondante. Il faut alors changer la nourriture ou réprimer la trop grande voracité de l'enfant; en un mot, on doit surveiller avec un soin extrême toutes les parties du régime. Les soins